

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**  
**SÉANCE DU 6 JUILLET 2010 À 18 HEURES 30**

PUBLIE LE

13 JUIL. 2010

N° 4 - 141 / 2010 : ZAC PARC TECHNOPOLITAIN ALBI-INNOPROD : EMPLACEMENTS  
RÉSERVÉS - PLU VILLE D'ALBI

**L'An Deux Mille Dix, le 16 Juillet 2010**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 16 Juillet 2010 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

**Membres présents :**

**Membres titulaires** : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Stephen JACKSON, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

**Membres suppléants votants** : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Claude DEUTSCHMEYER, Françoise LESCURE, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES.

**Membres suppléants présents non votants** : Mesdames, Messieurs, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Jean MAURIÈS.

**Membres excusés :**

**Membres titulaires** : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Louis BARRET, Dominique BILLET, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Viviane COMBES.

**Membres suppléants** : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Pierre COSTES, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Michel ALBARÈDE, Jean-Marie COUDERC, Jean-Paul CALMELS, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Francine ALARY, Noël RAMON, Patrice MANGIONE, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

**Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 42**

**Votants (titulaires, suppléants votants) : 37**

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 6 JUILLET 2010**

### **N° 4 – 141 / 2010 : ZAC PARC TECHNOLOGIQUE ALBI-INNOPROD : EMBLEMES RÉSERVÉS – PLU VILLE D'ALBI**

Pilote : Développement Économique

Autres services concernés : Direction Générale des Services  
Finances et Budget  
Juridique et Administratif  
MOP

#### **Monsieur Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur**

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Parc Technopolitain Albi-InnoProd, par délibération en date du 7 juillet 2009 vous avez approuvé le dossier de création de la ZAC Parc Technopolitain Albi-InnoProd. De même les dernières modifications des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ont transférés la compétence voirie ainsi que la création, la gestion des réseaux d'assainissement d'eaux pluviales à notre collectivité.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) modifié de la Ville d'Albi comporte sur le périmètre de la ZAC Parc Technopolitain Albi-InnoProd les emplacements réservés suivants :

- 3 au bénéfice de la ville d'Albi
  - ER n°89 et n°90 pour le giratoire sur la RD 81 et le giratoire route de Moissan
  - ER n°88 Elargissement chemin de Teulière
- 2 au bénéfice de la C2A
  - ER n°49 et 50 pour les bassins de rétentions.

Au cours des études conduites, les caractéristiques techniques de ces ouvrages ont été précisées et leur localisation adaptée.

Dans le cadre de l'élaboration du programme des équipements publics et du dossier de réalisation de la ZAC, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalisera les dits ouvrages. Je vous précise que notre collectivité est propriétaire de la quasi-totalité des terrains nécessaires à la réalisation de ces ouvrages. Toutefois, il y a lieu de procéder à l'acquisition de délaissés de terrain complémentaires (notamment entre la limite de clôture et bordure de trottoirs) soit à l'amiable, soit au titre des emplacements réservés.

Aussi, sur la base de ces éléments, je vous propose :

- De demander à la ville d'Albi de supprimer les emplacements réservés inscrits dans le périmètre de la ZAC, n° 50, 89, 49 ;
- De modifier l'emplacement réservé n° 90 et de désigner la C2A bénéficiaire
- De modifier l'emplacement réservé n°88 et de désigner la C2A bénéficiaire

#### **Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU la délibération en date du 08/12/2009 modifiant les statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et portant transfert de compétence en matière de voirie et de réseau d'assainissement d'eaux pluviales,

VU la délibération en date du 7 juillet 2009 portant création de la ZAC Albi InnoProd,

VU le PLU de la ville d'Albi approuvé,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 22 juin 2010,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

↳ **DEMANDE** à la ville d'Albi la suppression des emplacements réservés suivants :

- ER n°89 pour le giratoire sur la RD 81.
- ER n°49 et 50 pour les bassins de rétention.

↳ **DEMANDE** à la ville d'Albi la modification de l'emplacement réservé suivant au bénéfice de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois :

- ER n°90 pour le giratoire route de Moissan
- ER n°88 Elargissement chemin de Teulière,

↳ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération

Pour extrait conforme,  
Fait le 6 Juillet 2010

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

